

PRE-INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

Les préinscriptions scolaires pour la rentrée de Septembre 2023 se sont déroulées du mercredi 1^{er} mars au vendredi 17 mars 2023

Enfants concernés :

- **1^{ère} année de MATERNELLE** : enfants nés entre le 01/01/20 et le 31/12/20 uniquement
N.B. : Un enfant né à compter du 01/01/2021 effectuera sa rentrée scolaire en septembre 2024 – Pas de dérogation possible
- **les nouveaux arrivants sur le territoire de la CCPC pour tous les niveaux de maternelle et d'élémentaire** : Allonzier-la-Caille, Andilly, Cercier, Cernex, Copponex, Cruseilles, Cuvat, Menthonnex-en-Bornes, Saint-Blaise, Le Sappey, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux, Vovray-en-Bornes.

Si vous n'avez pas encore procédé à la préinscription de votre enfant, il est important de le faire dans les meilleurs délais :

Merci de transmettre les documents suivants (format PDF-JPEG-JPG) par mail à l'adresse : scolaire@ccpaysdecruseilles.org

- Fiche d'inscription (en page 2) dûment complétée et signée
- Le livret de famille (pages parents + enfant) ou l'acte de naissance de l'enfant
- Pièce d'identité du responsable légal (CNI ou Passeport)
- Justificatif de domicile de – de 6 mois : facture d'électricité, d'eau ou de téléphone fixe, quittance de loyer, contrat de location ou titre de propriété.
Dans le cas d'une future acquisition sur le territoire en 2023 : arrêté de permis de construire, compromis de vente ou acte notarié.
- **Pour les parents séparés/divorcés** : jugement du Tribunal de Grande Instance.
En l'absence de jugement, nous vous rappelons que selon l'article 372-2 du code civil :
« **Chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre parent quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale** »

Un accusé réception de votre mail vous sera envoyé automatiquement. (Pensez à vérifier dans vos courriers indésirables)

Vous recevrez ensuite début mai 2023, un mail vous confirmant la préinscription de votre enfant (pensez également à vérifier vos courriers indésirables). Nous vous indiquerons alors la marche à suivre pour finaliser l'inscription scolaire auprès de la Direction de l'école.



LES DOSSIERS INCOMPLETS OU ILLISIBLES NE SERONT PAS TRAITÉS ET VOUS SERONT RETOURNÉS

FICHE DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2023-2024

ECOLE :
(en fonction du lieu de résidence)

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Sexe : Féminin Masculin

Date et lieu de naissance : à

Ecole actuelle (si déjà à l'école) :

Nom et prénom du Père :

Nom et prénom de la Mère :

Adresse actuelle des parents :

.....

Future adresse si déménagement :

.....

Date d'emménagement :

L'enfant a-t-il un frère ou une sœur déjà scolarisé(e) dans cette école ? OUI NON

Téléphone :

@ :

« Je certifie exacts les renseignements
mentionnés ci-dessus »

Date et Signature